**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** - (2009)

Heft: 2

**Artikel:** L'utilité d'une cellule de renseignement nationale pour les opérations de

promotion de paix

Autor: Bifrare, Christophe

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-348808

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





L'utilité d'une cellule de renseignement nationale pour les opérations de promotion de la paix

## Maj Christophe Bifrare

Chief Swiss Intelligence Cell (C SWIC) 17 + 18, responsable spécifications et processus SIC FT / FIS HE

# Implication pour le renseignement dans les opérations de maintien de la paix

Sur le plan tactique, le commandant national suisse (National Contingent Commander - NCC) peut se satisfaire, pour les besoins de la protection et de la sécurité (Force Protection) et ceux liés aux exigences d'accomplissement de la mission (OPSEC), des renseignements fournis par les structures du commandement international, puisqu'une grande partie du contingent est pour l'heure attribuée pour collaboration (OPCON). Par contre, pour une conduite cohérente des opérations menées par l'Etat-major de conduite, il est nécessaire que ce dernier dispose d'informations et de renseignements établis de façon indépendante par des organes de renseignements nationaux. Dans le cas de l'engagement SWISSCOY, cette tâche incombe au Service de Renseignements Militaire (SRM). A cet effet, ce dernier dispose d'un organe de renseignement avancé - la Swiss Intelligence Cell ou SWIC - avec une antenne à Pristina, permettant un accès direct aux informations et renseignements diffusés par le Quartier Général de la KFOR. Il faut cependant être conscient que ce n'est pas parce qu'un renseignement est estampillé secret qu'il est nécessairement juste.

Une cellule de renseignement nationale (National Intelligence Cell — NIC) se compose, selon les théâtres d'opérations et les armées, d'un chef responsable de la conduite, de la coopération et de la diffusion — dans le cadre des directives émises par le Chef du SRM —, d'un ou plusieurs analystes chargés de l'exploitation en relation avec la centrale, ainsi que de différents organes d'acquisition et d'officiers de liaisons.

Le C SWIC doit idéalement disposer d'une large liberté de manœuvre, afin de profiter au mieux de la situation géographique avancée de son organe de renseignement, de sa connaissance des mœurs et des acteurs locaux, du réseau de partenaires internationaux et, surtout dans le cas de la Suisse, des relations privilégiées nouées avec les expatriés (services consulaires et diplomatiques ou d'aide

au développement, ONG, personnel des Nations Unies, etc.). C'est lui qui, de par sa formation, son expérience et ses contacts nombreux et divers, est le mieux à même de vérifier la fiabilité et la pertinence d'une information ou d'un renseignement.

Le processus d'exploitation peut être effectué en grande partie à la centrale ou au contraire directement sur place. Pour la plupart, les grandes nations européennes ont choisi la première version. Quant aux pays disposant de moins de ressources, la Suisse notamment, ils préfèrent souvent exploiter les informations collectées directement dans le cadre de la NIC. C'est donc la rédaction des analyses et les travaux des pré-analyses qui occupent une grande partie du temps à disposition. Cette manière de procéder garantit en retour que le personnel participant aux différents échanges entre les NICs ait non seulement connaissance des informations et des renseignements, mais également une compréhension approfondie de leur domaine respectif. Ceci est d'autant plus important pour une nation comme la Suisse qui, selon les théâtres d'opérations, ne possède que peu ou pas d'organes nationaux d'acquisition du renseignement.

Au contraire de la SWIC, la plupart des NICs possèdent également, et peut-être avant tout, des moyens d'acquisition propres, essentiellement humains (équipe de recherche de renseignement humaine – Field HUMINT Team). Certaines ont de plus un officier spécialisé dans l'exploitation des informations provenant de l'exploration de signaux (SIGINT). Dans le même ordre d'idées, un officier chargé du contre-renseignement ou contre-ingérence (Counterintelligence – CI) peut intégrer les effectifs de la NIC.

La structure est finalement avant tout modulaire, afin de s'adapter au mieux aux besoins généraux en renseignement (BGR). On peut donc retrouver si nécessaire au sein d'une NIC différents officiers de liaisons, par exemple avec la police, ou alors d'autres acteurs nationaux du renseignement intégré, s'ils s'avèrent nécessaires pour répondre à un besoin particulier en renseignement (BPR).



Dans l'environnement non seulement multinational mais également pluri-organisationnel des opérations de promotion de la paix, il est indispensable que la Suisse ait un accès direct aux autres acteurs du théâtre d'opérations. Dans le cas contraire, elle serait entièrement dépendante ou presque des renseignements fournis au niveau tactique, tactique supérieur, par les structures organiques de la force internationale. Ceci est d'autant plus vrai que la Suisse est pauvre en moyens d'acquisition du renseignement. Il s'agit donc de compenser ce déficit par la coopération. Si la SWIC n'a que peu d'informations de première source à échanger, elle n'en est cependant pas totalement dépourvue. De plus, elle a d'autres atouts à faire valoir. Il est donc intéressant pour les autres acteurs internationaux liés à des activités de renseignements de collaborer avec les membres de la SWIC. La NIC suisse est avant tout reconnue pour la fiabilité de son processus d'exploitation et la qualité des analyses qui en résulte. Dans le cadre d'une opération multinationale, tout le monde a plus ou moins accès aux mêmes informations, seul le délai d'accès peu sensiblement varié. De plus, si les procédures intégrées de l'OTAN garantissent une efficacité opérationnelle certaine, elles conduisent par leur essence même à une standardisation des résultats. Un phénomène similaire se produit également avec le processus d'intégration européen, où la liberté de ton n'est plus de mise lorsqu'une orientation stratégique a été prise



au niveau politique – du moins entre membre de l'Union Européenne. La Suisse n'appartenant ni à l'OTAN ni à l'UE, elle ne connaît pas ces contraintes. Les réflexions et les analyses de la SWIC sont donc dépourvues d'a priori. Elles sont ainsi appréciées pour leur éclairage différent et le plus souvent pertinent. Le statut de neutralité de la Suisse, tant envers les protagonistes locaux qu'envers les autres nations contributrices de la force internationale, permet régulièrement au C SWIC de présider - c.à.d. d'occuper le poste de Chairman – la communauté des NICs. Le SRM a donc, notamment grâce à la NIC suisse, accès à des informations et des renseignements provenant directement de la zone de déploiements des troupes. Ceci lui permet de fournir les éléments significatifs nécessaires aux organes militaires et politiques suisses pour leur prise décision. Sans la présence d'une NIC sur le théâtre d'opérations, cette tâche serait sans doute nettement plus difficile. Le fait de posséder un organe de renseignement national directement sur le terrain, là où l'action se joue, permet d'une part de ne pas dépendre uniquement des renseignements provenant des structures organiques de la force internationale, qui poursuit ses propres objectifs sans se préoccuper de nos intérêts nationaux, et d'autre part de coller au plus près de l'évolution de la situation sécuritaire, politique et économique prévalant sur le théâtre d'opération. Pour bien comprendre une situation, il faut certes en connaître les racines – c.à.d. l'historique et le contexte géopolitique - mais il faut surtout en respirer l'air, en palper la réalité et ceci ne peut pas se faire à quelques centaines ou milliers de kilomètres. Si la Suisse tient à garantir de façon efficace ses intérêts nationaux - y compris par la participation militaire à des opérations de maintien de la paix - tout en tenant fermement à sa souveraineté, les organes décisionnels militaires et politiques doivent pouvoir baser leur actions sur des réflexions établies à partir de renseignements fournis par des organes nationaux. La pertinence et l'indépendance des décisions prises tout au long des trois phases - stabilisation, normalisation, désengagementqui caractérisent le continuum des opérations de promotions de la paix pour la Suisse en dépendent.

«Intelligence and Information are crucial elements in any decision on the use of force, and subsequently throughout the operation. [...] Intelligence is quintessentially national. "

Général Rupert Smith, Commander of UN forces in Bosnia in 1995, D SACEUR NATO.

C.B.

Sources d'informations complémentaires :

COp XXI règl 51.070, chap 7.6 Opérations de promotion de la paix;

Le Renseignement militaire (RRM) règl 75.001, chap 1.6 Le renseignement dans les opérations de promotion de la paix;

SWISSCOY offres d'emplois - Cellule de renseignement (SWIC, Swiss Intelligence Cell) - : <a href="http://www.vtg.admin.ch/internet/vtg/fr/home/themen/einsaetze/rekrutierung/anforderungsprofile.html">http://www.vtg.admin.ch/internet/vtg/fr/home/themen/einsaetze/rekrutierung/anforderungsprofile.html</a>